

APPEL A CANDIDATURES

PROJET NICE MUSIC LIVE 360°

Dans l'objectif de promouvoir la scène émergente locale, la Ville de Nice propose d'accompagner les artistes de Nice et de la région en leur ouvrant les portes du Théâtre Lino Ventura.

Parce que les conséquences de la crise de la COVID-19 continuent à fortement impacter les acteurs culturels niçois, la ville de Nice souhaite apporter une offre culturelle innovante en musiques actuelles par l'organisation du projet Nice Music Live 360° et ainsi renforcer et poursuivre sa politique de soutien aux professionnels du secteur du spectacle vivant.

A partir du mois de mai 2021, le Théâtre Lino Ventura invite les talents musicaux de la région à se produire dans les conditions du direct sur sa scène dans le cadre du projet Nice Music live 360°.

Au programme : 3 jours de résidence et un concert de fin de résidence sans public dans les conditions du direct filmé et enregistré en caméra 360°.

1. DESCRIPTION DU PROJET

Afin de soutenir les artistes locaux subissant de plein fouet les restrictions liées à l'épidémie de la COVID-19, se retrouvant alors privés de représentations publiques, la ville de Nice leur propose de participer au projet Nice Music Live 360°.

Le Théâtre Lino Ventura mettra à disposition des artistes sélectionnés sa scène, son studio d'enregistrement, ses techniciens et son matériel pendant 3 jours.

A l'issue de la résidence, le groupe réalisera le tournage d'une vidéo immersive d'environ 20 minutes contenant une brève interview suivie d'une prestation captée dans les conditions du direct par une caméra 360°.

Le groupe recevra une copie de cet enregistrement qu'il pourra utiliser à sa guise pour sa promotion. Le Théâtre Lino Ventura et le label Nice Music Live se réserveront le droit d'utiliser tout ou partie de la captation sur leurs différents réseaux.

Cette résidence permettra au groupe de travailler leur projet dans les meilleures conditions et d'obtenir du matériel média professionnel (maquette studio + vidéo) pour leur communication.

2. PROFIL REQUIS

- Formation musicale de 3 à 9 personnes maximum,
- Etre en capacité de jouer environ 20 minutes de compositions originales en conditions live,
- Etre disponible sur 3 jours consécutifs durant l'année 2021,
- Etre représenté par une structure domiciliée sur le territoire de Nice ou de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

3. COMMENT CANDIDATER ?

Toute inscription au projet Nice Music Live 360° implique l'acceptation sans condition de la charte des valeurs de la République approuvée par le conseil municipal de la ville de Nice, du règlement intérieur du Théâtre Lino Ventura, de son protocole sanitaire lié à la COVID-19 et du présent règlement.

Les formations sélectionnées devront apporter leurs instruments. Aucun instrument ne pourra être fourni durant les 3 jours de résidence ou pour la captation du concert.

Seuls les dossiers complets seront examinés par la Ville de Nice.

Le candidat doit transmettre par mail à info-theatre-lino-ventura@ville-nice.fr l'ensemble des éléments suivants :

Formation musicale :

- La biographie du groupe
- Un visuel HD (minimum 2MO)
- Des liens audios des prestations du groupe
- Des liens vidéos des prestations du groupe

Membres du groupe :

- Liste des membres du groupe
- Photocopie de la CNI de chaque membre du groupe
- Si le groupe comporte des membres mineurs, le dossier devra comprendre une attestation parentale d'autorisation à participation au projet Nice Music Live 360°.

Structure représentant la formation :

- Pour les associations : les statuts, la déclaration en préfecture, les attestations d'assurance, un RIB et le numéro de licence d'entrepreneur du spectacle
- Pour les sociétés : le n° de siret, les attestations d'assurance, un RIB et le numéro de licence d'entrepreneur du spectacle

Ces structures devront présenter une situation financière saine et à jour de leurs obligations fiscales et sociales.

La date limite de participation est fixée au mercredi 12 mai 2021 à minuit.

LES DOSSIERS INCOMPLETS OU ENVOYÉS APRES LA DATE LIMITE DE PARTICIPATION NE SERONT PAS PRIS EN CONSIDERATION.

4. JURY DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés par un jury composé de professionnels des arts et métiers du spectacle et représentants de la ville de Nice qui donnera la chance à 10 groupes ayant candidaté de bénéficier de 3 jours de résidence au Théâtre Lino Ventura et de réaliser une vidéo immersive tournée dans les conditions du direct.

Ce jury sera chargé d'apprécier et sélectionner les dossiers qui lui seront remis.

Les candidats sélectionnés seront contactés à l'issue de ce jury afin de décider des dates de résidences.

5. CRITERES DE SELECTION

La sélection des projets sera fondée sur les critères ci-dessous et suivant un nombre limité de places défini dans le chapitre 1 :

- La qualité des musiques
- La qualité des textes
- L'originalité
- L'entente/ l'harmonie entre musiciens
- L'interprétation
- La présence scénique

6. CALENDRIER

- 12 avril 2021 : Lancement de l'appel à candidature et début de l'envoi des dossiers par mail par les candidats : info-theatre-lino-ventura@ville-nice.fr
- 12 mai 2021 : Fin de l'envoi des dossiers des candidats à minuit
- 17 mai 2021 : Jury

7. DROITS A L'IMAGE

Les candidats s'engageront par la signature d'un contrat de cession de droits d'auteurs à autoriser la Ville de Nice à capter et enregistrer la prestation musicale qui aura lieu à l'issue des 3 jours de résidence et à utiliser cet enregistrement à des fins promotionnelles et d'information.

Le groupe se verra remettre une copie de l'enregistrement et du montage de leur prestation qu'il pourra utiliser à sa guise.

8. LITIGES

Le Tribunal Administratif de Nice est seul compétent pour connaître toute difficulté rencontrée dans l'application du présent règlement.

9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute demande d'informations et renseignements, merci d'écrire un courriel à l'adresse : info-theatre-lino-ventura@ville-nice.fr et au 04.97.00.10.70.